

# Le patron de PSA Peugeot Citroën évincé

La décision a été prise hier. Christian Streiff sera remplacé par Philippe Varin, ancien dirigeant du groupe sidérurgique Corus.

Christian Streiff, 54 ans, aura tenu deux ans à la tête du constructeur automobile PSA Peugeot Citroën. Hier, à l'unanimité, le conseil de surveillance a mis fin à ses fonctions.

Pour Thierry Peugeot, président du conseil de surveillance, « les difficultés exceptionnelles qu'affronte l'industrie automobile imposaient un changement de management à la tête du groupe ». Christian Streiff sera remplacé à partir du 1<sup>er</sup> juin par Philippe Varin, dirigeant du groupe sidérurgique Corus (groupe Tata).

En 2008, pour la première fois depuis dix ans, PSA Peugeot Citroën a vu ses comptes plonger dans le rouge. Le groupe français, deuxième constructeur européen, affronte depuis l'automne dernier une sortie de route sans précédent. Pour y faire face, PSA a déjà annoncé son intention de



Christian Streiff ne sera resté que deux ans à la tête de PSA.

tailler dans les effectifs. En France, ces départs seront volontaires en échange

d'un prêt de 3 milliards accordé par le Fonds d'investissement stratégique. Les 11 000 suppressions d'emplois dans le monde ne devraient pas cependant permettre au constructeur de renouer avec les bénéfices en 2009.

Fonceur, avec un style de management parfois qualifié de « brutal », Christian Streiff s'était retrouvé fragilisé par un accident de santé. En mai 2008, un accident vasculaire cérébral l'avait contraint à quitter, pendant plus d'un mois, les commandes du groupe.

Sur fond d'interrogations stratégiques, l'hypothèse d'un départ anticipé de Christian Streiff circulait depuis plusieurs semaines. Dans un entretien à l'hebdomadaire *Le Point*, il avait démenti. « Je m'occupe de voitures et pas de rumeurs. » Sans parvenir à dissiper un malaise diffus lié à la

démission de plusieurs cadres dirigeants, partis sur la pointe des pieds. Or, plus que jamais PSA Citroën a besoin d'un pilote reconnu.

Car la crise oblige le constructeur à s'interroger sur ses alliances et sa stratégie. Au début du mois de mars, un quotidien italien *Il Sole 24 ore*, a évoqué l'idée d'un rapprochement avec Fiat. Les deux constructeurs coopèrent ensemble depuis une trentaine d'années. Mais la famille Peugeot serait pour l'heure réticente à l'idée de renoncer à son indépendance.

**Aux États-Unis aussi.** Le patron de General Motors, Rick Wagoner, serait, lui aussi, sur le départ, a-t-on appris ce matin. Une décision prise sous la pression de l'administration Obama, qui s'appête à dévoiler un plan de soutien à l'automobile.

## Handicapé, il a fait condamner l'État

Laurent Thévenard, privé d'allocation Cotorep en 2002, est le premier à obtenir réparation pour le préjudice subi.

### Profil

**1974** : naissance à Beauvais (Oise).

**1989** : sa jambe droite commence à s'atrophier.

**2002** : son allocation handicapé est retirée.

**Octobre 2008** : le conseil d'État reconnaît le préjudice subi.



conseils, qui assiste des familles surendettées, le jeune homme n'a pas pour habitude de se laisser faire. « En décembre 2002, je forme un recours devant le tribunal du contentieux de l'incapacité, le tribunal des handicapés pour dire les choses simplement. On me redonne mes droits en mai 2003. » Mais le militant, obligé de se déplacer continuellement avec une canne, veut aller plus loin : « J'ai demandé des dommages et intérêts, pour l'inégalité vécue. Je voulais faire condamner l'État car j'estime que la Cotorep n'avait pas fait son travail. »

Il porte l'affaire au tribunal administratif de Caen, qui lui donne raison en 2007, « m'attribuant 1 000 € sur les 5 000 € demandés ». Symbolique mais inédite, cette compensation attire l'attention du ministère du Travail. Qui enclenche un recours devant le Conseil d'État. Lequel annule la décision du tribunal administratif, arguant que la démarche aurait dû être menée devant le tribunal du contentieux de l'incapacité, mais confirme l'indemnisation.

« Ce qui veut dire qu'on peut attaquer une Maison départementale des personnes handicapées, qui s'est depuis substituée à la Cotorep, pour défendre ses droits, traduit le féru de droit. Cette décision aidera les handicapés... »

Laurent NEVEU.

Laurent Thévenard, 35 ans, est plutôt fier de la décision rendue par le Conseil d'État. « Personne n'avait osé attaquer la Cotorep pour demander réparation du préjudice subi, après suspension de l'allocation handicapé. »

En 2002, il est déclaré handicapé à moins de 50 % et apte au travail. Alors qu'il était inapte et à 60 % d'invalidité depuis 1996. Il perd donc ses 400 € d'allocation.

À la tête de l'association Aides et

## Gibier : trois fois plus de collisions !

Les déclarations d'accidents explosent. Ceci est dû, notamment, à une modification des règles d'indemnisation.

**33 378 collisions** de véhicules avec des animaux sauvages ont été déclarées, en France, pour 2008, selon une étude présentée, hier, par le Fonds de garantie automobile (FGA) et l'Office national de la chasse (ONCFS). Contre 11 223 accidents, en 2007.

**Les sangliers** sont à l'origine de 36 % des chocs. Suivent les chevreuils (17 %) et les cerfs (8 %). Leur nombre a quintuplé en vingt ans, du fait de printemps plus doux et du déclin de la chasse.

**Les départements** les plus touchés sont le Bas-Rhin (1 111 collisions), la Gironde (1 094) et la Moselle (1 062). La Sarthe, premier de l'Ouest, est en 12<sup>e</sup> position.

**Le soir et l'aube.** La majorité des accidents ont lieu entre 18 h et minuit, et entre 6 h et 9 h. Saisons à risque : l'automne et l'hiver, périodes de battues et de rut.

**L'indemnisation des victimes d'accidents** a évolué, ce qui explique en grande partie l'explosion des dossiers. Considéré en droit comme « *Res nullius* » (chose sans propriétaire), le



En 2008, 33 378 collisions avec des animaux sauvages ont été déclarées.

gibier pose un problème de responsabilité, en cas de dommage. Mais depuis le 11 juin 2007, le FGA rembourse les automobilistes à partir d'un euro de dégâts. Auparavant, l'indemnisation débutait à 300 €.

**En cas de choc**, il faut rassembler des preuves (photos, poils de l'animal, témoignages). Si l'automobiliste est en contrat « tous risques », son assurance lui rembourse les dégâts, puis se retourne vers le FGA. S'il est assuré « au tiers », il doit présenter un dossier au FGA (avec l'aide de son assureur).

## À Dijon, la tour la « plus sobre du monde »

Le siège de la société d'ingénierie Elithis produira plus d'énergie qu'il n'en consommera. Pourtant, il n'a pas coûté plus cher...



Pas d'innovations révolutionnaires ni de surenchère technologique, mais « beaucoup de matière grise ». Voilà de quel bois est bâtie la tour que s'offre la société d'ingénierie Elithis. Ce bâtiment de dix étages, dessiné par l'architecte Jean-Marie Charpentier, sera inauguré le 2 avril dans le centre de Dijon.

Haute de 33 m, habillée de verre et d'un « bouclier solaire » en métal, cette tour revendique le titre de « bâtiment tertiaire le plus sobre du monde ».

### De l'ingénieur au maçon

Les immeubles de bureaux aux normes françaises actuelles avalent 230 kilowattheures par mètre carré et par an. Celui-ci vise un bilan excédentaire, grâce à sa conception économe en énergie et aux panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité. Grâce, aussi, à la contribution des occupants qui seront invités à prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur, à éteindre leurs ordinateurs en fin de journée ou faire le ménage de jour pour pouvoir se passer d'éclairage. Thierry Bièvre, le directeur général d'Elithis, a voulu faire de son siège



Habillée de verre et d'un « bouclier solaire » en métal (photo de gauche), la tour Elithis revendique le titre de « bâtiment tertiaire le plus sobre du monde ».

une vitrine et un laboratoire. « Surtout, nous voulions démontrer qu'il est possible de construire un bâtiment à haute performance énergétique sans que cela coûte plus cher ». Résultat : 5 000 m<sup>2</sup> de bureaux pour sept millions d'euros.

Les ingénieurs ont planché des mois pour exploiter au mieux les apports du soleil et réduire les fuites

de calories. Tous les bureaux ont la lumière du jour. La chaleur est recyclée par le système de ventilation. Une chaudière à granulés de bois réchauffera les hivers. L'eau de pluie alimente les chasses d'eau. Un escalier à « double révolution » économise de précieux mètres carrés...

Le plus original est peut-être la manière dont a été conduit le chantier.

De l'ingénieur au maçon, tous ont été sensibilisés à la démarche et encouragés à apporter leurs idées. « Le concepteur doit s'appuyer sur des savoir-faire, dit Thierry Bièvre. Pour atteindre la haute performance énergétique, la qualité de réalisation est essentielle. »

Serge POIROT.

## La France en bref

### Quatre morts et deux blessés dans une collision

Un refus de priorité ? Une collision s'est produite à un carrefour, dimanche, à 3 h 45, à Mazion (Gironde). Dans une voiture, cinq copains qui rentraient d'une soirée. Dans l'autre, une jeune automobiliste, en cours d'identification. Ses analyses révèlent qu'elle

n'avait pas bu d'alcool. Les résultats concernant les jeunes n'étaient pas connus, hier soir. Trois garçons, âgés de 20 à 23 ans, sont décédés, ainsi que la conductrice. Deux passagers ont été blessés.

### Une fillette mordue à mort par des dogues allemands

L'enfant de 6 ans jouait, samedi après-midi, dans la cour de la maison, à Grandes Loges (Marne). Dans la soirée, sa mère, inquiète de ne plus la voir, a alerté les gendarmes. Ils ont découvert le corps ensanglanté de la petite dans l'enclos réservé aux deux dogues allemands de la famille. Ces

gros chiens ne sont pas classés dangereux. On accède à l'enclos par le garage. La fillette aurait escaladé le grillage ou les caisses qui le clôturent. Les parents et les sauveteurs sont extrêmement choqués. Les dogues ont été placés dans un chenil.

### Pendu avec sa corde à sauter sur un toboggan

Les témoins de cet accident sont traumatisés. Hier, à la maison d'enfance de Pamfou (Seine-et-Marne), un garçon de 7 ans a grimpé sur un toboggan. Autour du cou, il portait une corde à sauter. « Au moment où

il a glissé, les poignées de la corde sont restées coincées entre deux lattes, en haut. L'enfant s'est débattu, puis il a succombé », indiquent les gendarmes qui enquêtent.

### Grève de la faim « tournante » chez Celanese

Alors que l'usine Celanese (350 salariés), à Pardies (Pyrénées-Atlantiques), doit fermer, des ouvriers ont commencé, hier, une grève de la faim « tournante ». La firme produit

de l'acide acétique et de l'acétate de vinyle. Des croix ont été plantées devant l'entrée pour symboliser « avec un cimetière, la mort de la société ».

### Fraternité : Royal et Debray sur la même estrade



Ségolène Royal a galvanisé, samedi, les troupes de son association Désirs d'avenir. Elle les a exhortées à se « faire respecter » au sein du PS, fustigeant les « oiseaux de proie » de l'économie française et exaltant les valeurs de fraternité, en présence de Régis Debray (ici au centre, au côté de Jean-

Louis Bianco). Le philosophe, auteur d'un récent essai *Fraternité !*, a salué celle qui « a su donner une nouvelle jeunesse à un mot oublié, un mot refoulé ». L'ancien conseiller de François Mitterrand s'est taillé un beau succès, jugeant que fraternité « ne fait pas partie du vocabulaire du chef de l'État ».

« Le vélo en ville », une précision. Dans l'enquête publiée samedi, nous indiquons que le nombre de cyclistes décédés avait diminué, sans mentionner malencontreusement la période de référence. Il faut donc lire : « 48 % de morts en moins par rapport à 2000. »

### Un plongeur disparu dans une rivière du Lot

Les recherches se poursuivent pour sortir un pompier d'une trentaine d'années parti, samedi, explorer une cavité souterraine près de Marclhac-sur-Cèlè (Lot). Son camarade a alerté les secours après être remonté à la surface. Il ne l'avait plus vu depuis

le premier palier à 40 m sous terre. Deux Néerlandais, qui étaient dans le même secteur, disent avoir localisé le corps inerte du pompier à environ 50 m sous terre, à un kilomètre de la sortie de la cavité, sans pouvoir le secourir.

### En sortant de discothèque, il se noie dans l'Élorn

Deux hommes et une femme sortaient d'une discothèque de Landerneau (Finistère), dimanche, vers 5 h 30. En longeant à pied l'Élorn, David Trmal - un célibataire de 34 ans -, a glissé dans l'eau glacée de la rivière. L'amie a aussitôt plongé pour le secourir, en vain. Elle-même a été

sauvée par le deuxième homme. Les plongeurs-pompiers ont retrouvé le corps du noyé, en fin de matinée. L'enquête se poursuit pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Des analyses d'alcoolémie sont en cours.

### Les Français favorables au juge d'instruction

Selon un sondage CSA, une large majorité de Français (71 %) font confiance au juge d'instruction, et 55 % d'entre eux estiment que leur suppression « est une mauvaise chose car la loi va entraîner un contrôle du pouvoir politique sur

les enquêtes les plus sensibles ». Le sondage a été réalisé par téléphone, les 11 et 12 mars, auprès d'un échantillon de 1 002 personnes représentatives de la population française adulte.

### Shoah : Marine le Pen en désaccord avec son père

La vice-présidente du Front national s'est, une nouvelle fois, démarquée des propos tenus par son père à propos de la Shoah. Interrogée sur

France 5, dans l'émission *Ripostes*, elle a estimé que les chambres à gaz n'étaient « pas un détail de l'histoire ».